Compte rendu de la réunion IHEDN du 23 novembre 2021 par Patrick VILMIN

Présents :

Pierre Gémin, Alain Houlou, Jean-Paul Kihl, Claudine de Brassier, Paul Rousselot, Bruno Sarrade, Loïc Le Meur, Patrick Vilmin

Vie de l'association

- Nous revenons sur l'assemblée générale, qui fut un moment fort de notre association, marqué cette année par sa convivialité, la présentation des Jeunes IHEDN par Lisa Blanc, et la recherche de solutions pour redynamiser la section de Brest. A noter que notre nouveau trésorier est Philippe Danion, notre webmaster et le créateur de notre site internet, Patrick rentre au CODIR
- L'aventure continue avec nos amis de l'AR19 (Toulouse). Philippe de Pellegars-Malhortie souhaite nous associer pour préparer le forum de la Paix 2022, affaire à suivre
- Le contact est aussi constant avec les membres de la chaire Résilience et Leadership par le biais de Laura Asi-Natiran
- Quelques dates :
    - 29 novembre à l'école militaire : journée des associations de l'Union
    - 03 décembre au Havre : forum des associations regroupant sur deux années, les travaux sur l'innovation et sur la résilience (pour rappel, nous sommes retenus pour présenter notre sujet sur la résilience, comme l'AR19). Alain en profitera pour rencontrer le Gl Benoît Durieux, directeur de l'IHEDN et le Gl Pierre Vuillaume, délégué général de la revue Défense
- Pour information, Alain, à la demande de Jérôme de Labriffe, rentre à la commission des mérites et des distinctions
- Un point sur les cafés stratégiques organisés par notre ami Paul (les dates et annonces sont accessibles sur le site de l'UBS) :
    - 25 novembre : visite du CROSSA Etel
    - 03 février : la coordination intérieur / justice
    - 10 février : visite du tribunal de grande instance
    - 24 février : la francophonie
    - 10 mars : visite du plateau technique de la gendarmerie
    - 24 mars : la douane (2ème partie) et le soutien économique à la compétitivité des entreprises
- Alain et Paul ont fait un point des cafés stratégiques avec le vice-président de l'UBS qui donnent entière satisfaction. La participation est en augmentation constante, supérieure à la période précédant le COVID. A noter qu'avec l'autorisation des intervenants, la chaine Youtube de l'UBS est un réel succès
- Afin de poursuivre la démarche de développement des cafés stratégiques sur Brest, le groupe va rechercher un relais local, membre de l'IHEDN du comité de Brest
- Enfin et pour information, il existe auprès de chaque recteur d'académie, depuis septembre dernier, un « carré régalien » dont l'objectif est d'identifier et coordonner son action dans quatre domaines : protection et promotion des valeurs de la République, lutte contre les communautarismes, lutte contre les violences scolaires et lutte contre le harcèlement (https://www.education.gouv.fr/un-carre-regalien-dans-chaque-academie-326017)
- **Pour rappel, ci-joint** le lien avec le site de l'AR5 : https://ihedn-ar5.bzh, pensez à votre cotisation que vous pouvez régler via le site intranet
- A revoir en replay sur CNEWS, l'interview de l'Amiral Vandier par Jean-Pierre Elkabbach (cf. le lien ci-dessous issus de Twitter :

Chef d'état-major de la Marine
@amiralVandier

La mer,c'est la copropriété du 🌍. C'est un lieu aux enjeux multiples, de coopération mais aussi de contestation et de confrontation ou la @MarineNationale joue un rôle de 1er plan. J'ai répondu aux questions de @JP_Elkabbach sur ces sujets sur @CNEWS. Retrouvez mon interview 1/3 pic.twitter.com/tLFkxQ9SDI
14/11/2021 18:55

- Bibliographie pour les intéressés :
  - Un nouveau livre dans la Pléiade : L'espèce humaine et autres écrits des camps

Le sujet d'étude et les travaux

- Les incidents récents de la Guadeloupe sont commentés. Une approche par l'ethnopsychiatrie est nécessaire pour en comprendre l'actualité. Les évènements ont entrainé des troubles sérieux pour la sécurité et repose la question des « valeurs de la République »
- Jean-Paul Kihl nous fait part de son retour d'expérience sur Mayotte, la seule île des Comores ayant souhaitée rester française (territoires où il n'y a jamais eu d'esclavage mais des actes de piraterie), de l'ignorance de la métropole pour les territoires et départements d'outre-mer

- Quelques verbatim bruts à chaud autour du sujet :
  - Il faut prendre en compte l'écart entre les structures de la République et les us et coutumes locales (exemple de Wallis et Futuna, etc…)
  - Cela pose la question du choix de ce que l'on veut faire dans une France qui est tout sauf « une et indivisible », il existes des Frances comme l'expliquait déjà Braudel
  - Il serait important de disposer d'une cartographie de ce que nous souhaitons conserver (ou pas) dans le périmètre de prérogative française
  - La question des populations locales se posent au regard de l'histoire, du modèle de colonisation mise en œuvre à l'époque par la France, différent de la Grande Bretagne, entre autre, ainsi que du constat des acquis locaux par territoire
  - Il faut tenir compte du mode de fonctionnement et de vie des milieux insulaires. Là aussi, l'ethnopsychiatrie peut être une aide à la compréhension des populations et de leurs modes de fonctionnement. En effet, chaque DOM ou TOM est différent et n'a pas la même histoire (esclavage, constitution-origine des populations, immigration, etc…)

- Des questions posées :
  - A quoi cela sert d'être la 2ème ZEE sans disposer des moyens de contrôle et de protection ad'hoc ?
  - Quels interdits ? Que doit-on conserver en territoire, en organisation ?
  - Pourquoi certains territoires souhaitent rester français (exemple de Mayotte par rapport aux Comores, de la Guyane par rapport au Surinan et Guyana)

- Quid de l'approche juridique et des possibles (entre une France une et indivisible et le champ des possibles issu de l'histoire, tel que le concordat de l'Alsace et de la Lorraine)
- Peut-on imaginer un « commonwealth à la française » (entre utopie, inhibition philosophique et champ des possibles) ?

Prochaine réunion

- La prochaine réunion est fixée au jeudi 16 décembre à 18h00 au cercle mixte, dans le respect des contraintes sanitaires du moment. Chacun est invité à s'emparer du sujet et proposer une contribution. A noter, si les conditions sanitaires nous le permettent que nous nous retrouverons après la réunion pour un repas de fin d'année.